

ctriques

our à 4 h. 03 de l'après-
rain 3 partant de Mont-
culeront dès le 1^{er} juin
(H289B)583
ur-Vuadens, ces trains

de l'Exploitation.

rie électrique
du M. O. B. à Montbovon

à vendre

réparément, pour être
Elle comprend :
à ruban avec chariot,
petite sans chariot,
mécanique,

(n23065L)582
rs, transformateurs, etc.,
marcher les dites machines.
machines, visibles jusqu'à
resser à G. MAILLEFER,
Montbovon, et pour traiter,
L, ingénieur, à Rossinières.

à louer un
local

atelier, le dit situé, si
ville. — Adresser offres
1804 L, à Haassenstein et
[579

à vendre :

et, âgé de 16 mois, ga-
nières. [583
Edmond LAUB, près du

de fleuries.

n, les Frères TERCIER,
Vuadens, exposeront en
sur place, et par lots, les
et regain d'environ 10
terrain à proximité du vil-
londitions et terme de paye-
des misera à 1 heure
sion de Ville du dit
[581

demande

ne fille de 25 à 30 ans,
honnête et active, pour
— Gage 20 à 25 fr. par
suite.
MEYER-GAILLARD,
alle. [580

image et de viande

ciens	Fr. 14.50
graisso et os	17.40
	18.20
e, extra beau	17.80
aranti pur	12.—
coco (Végétaline)	12.50
algre et tendre	6.10
é	8.20
Emmenth. 1 ^{er} choix	14.40
les, pur	8.—
	2.80

magasins Winiger.

vil (Argovie). [H8125Q

ELO

ndre. [564
Boulangerie d'Echarlens.

demande

robuste, pour aider,
maines, aux travaux d'un
le. Inutile de se présenter
rences. Entrée immédiate.
rean du journal.

endre :

ette en bon état.
rean du journal.

S FILLES

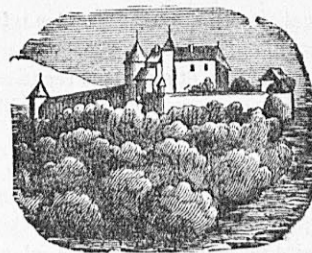
ntinuellement des
es filles
e de chocolat
[750

le commencement.

N FRÈRES, IMP-ÉDITEURS



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
... 6 mois, » 2 50
Etranger... 1 an, » 9 —
... 6 mois, » 5 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue de Tir 131, BULLE.

MORAIRES D'ÉTÉ : Bulle, 46p. 6⁰⁰ 10⁰⁰ 2²⁵ 5⁰⁰ 8⁵⁵ — Bulle, arr. 8⁵⁵ 1²⁰ 4⁰⁰ 8²⁰ 10⁵⁰

ANNONCES

Canton, une seule insertion
15 c.; annonces répétées, 10 c.
Suisse, 15 c. Etranger, 20 c.
la ligne ou son espace.
RÉCLAMES : 80 c. la ligne
Pour annonces et réclames
ex-cantonales, s'adr. à l'a-
gence de publicité Haassen-
stein & Vogler, à Fribourg
ou à ses succursales.

BULLE, le 3 juin 1904.

En Extrême-Orient.

L'Europe et l'Amérique, en conseillant la neutralité à la Chine, se sont engagées elles-mêmes à ne pas se mêler du conflit russo-japonais. Le Japon et la Russie se sont montrés animés du même désir de n'entraîner personne dans leur querelle. Le gouvernement de Tokio n'a cessé de déclarer, depuis le commencement de la campagne, que, malgré les grands secours qui pourraient lui venir de la Chine, il souhaitait de la voir pratiquer sincèrement la neutralité.

Le gouvernement chinois a donc fait connaître, par ses déclarations du 13 février dernier, qu'il entendait rester parfaitement neutre, en protégeant l'ordre à l'intérieur de l'empire et en gardant les frontières contre l'incursion des belligérants.

Malgré ces bonnes assurances, on ne saurait nier qu'une certaine appréhension règne dans les esprits. Les publicistes vont interroger M. Motono, ministre du Japon à Paris, et Souang-Pao-Ki, ministre de Chine, et ces deux diplomates, gracieux comme tous les diplomates, et tous deux riant, l'un largement, l'autre finement, assurent qu'il n'y a rien à craindre comme trouble en Chine, et que le principe de la neutralité sera respecté d'un commun accord.

On admire toujours la légèreté inconsciente des hommes qui rient et sourient de la façon la plus agréable du monde en laissant flotter la conversation sur les événements les plus abominables et sur les souffrances les plus cruelles éprouvées par les nations et les familles. On n'admire pas moins la puérilité de ces interviews, qui sont imprimées avec le plus grand sérieux et qui alimentent la

lecture quotidienne d'une foule de gens raisonnables.

La neutralité est toujours exposée aux risques de la guerre, et ces risques sont plus nombreux si la guerre se prolonge. On sait avec quel soin l'empereur Guillaume s'est depuis longtemps présenté comme le protagoniste de l'Europe contre le péril jaune. Nous avons remarqué le ton singulier des paroles qu'il a prononcées à Karlsruhe. Les succès du Japon, qui n'ont d'ailleurs surpris que les hommes peu au courant des choses, pourraient inciter l'empereur allemand à se croire investi de la mission providentielle de protéger l'Europe contre l'invasion des diables de l'Extrême-Orient.

Le Japon, à la suite de sa guerre avec la Chine, a cédé assez facilement le fruit des victoires de son grand maréchal Yamagata. Il est à croire que le gouvernement de Tokio ne se montrerait pas aussi accommodant cette fois-ci, surtout qu'il peut compter sur l'appui moral des Etats-Unis de l'Amérique du Nord et de l'Angleterre. Si donc, une puissance voulait l'arrêter au-delà du Yalou, cette puissance serait probablement mal reçue. C'est ainsi que la neutralité pourrait se trouver en péril.

La Russie, avec toute sa puissance, et avec le milliard et demi qu'elle a recueilli prudemment dans les caves de la Banque anglaise, ressent tous les inconvénients graves d'un gouvernement absolu et sans contrôle, à une époque où le contrôle est nécessaire pour la sécurité de tous les Etats, quels qu'ils soient, et pour la bonne gestion des affaires publiques.

N'est-il pas vrai que l'amie et alliée de la France aurait mieux fait d'employer tout cet argent à mieux préparer la guerre et à répandre plus largement l'instruction dans le peuple russe ?

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 28

Diane la Pâle

Par Jules MARY

Ce qu'elle avait écrit au juge n'était pas un mensonge. C'était été horrible le coup qu'elle avait reçu.

Aux vitrines d'un libraire marchand de journaux, elle avait tout à coup remarqué un visage fier et doux, un visage connu, un visage aimé...

Ce visage la regardait tristement.
C'était celui de son fils, de Jean Bartoli.
Pourquoi était-il là ? Ne se trompait-elle pas ?
Elle colla sa figure contre la vitrine et de plus près elle regarda.

Sous le portrait une phrase était écrite.
Quoique paysans et très pauvre, habitant les montagnes désertes des environs de Sartène, elle savait lire, elle savait écrire.

Elle lut, sous le portrait :
Bernard, l'assassin de M. d'Héribaud.
Bernard ? Ce n'était donc pas son fils ?
Alors, vraiment, cette ressemblance était étrange...

Il était impossible que deux hommes eussent ainsi le même air, les mêmes yeux les mêmes traits !

Elle entra, acheta le journal et, s'asseyant sur le banc d'une promenade, elle le parcourut avidement.

Oui, l'homme avait déclaré s'appeler Bernard.
Mais il prétendait vouloir cacher son nom à tous, pour ne point faire mourir de honte sa famille.
Alors, c'était donc bien son fils... Jean ?
Jean, son fils, un assassin ?

Et le journal donnait des détails qu'elle lisait, enfiévrée et tremblante...

Ce nom de Georges d'Héribaud, la victime, ne lui était pas inconnu... Qui était-ce donc ? Plus tard, elle se rappellerait sûrement...

Était-ce bien son fils ? L'amour maternel doutait malgré tout et ses yeux ne pouvaient quitter ce portrait.
On eût dit qu'elle l'interrogeait et qu'elle en attendait une réponse.

Et elle l'interrogeait bien véritablement. Elle interrogeait cette physionomie si loyale, elle interrogeait ces yeux si brillants de franchise, dans lesquels elle lisait une incurable tristesse.

Elle interrogeait tout cela et tout cela répondait : « Je n'ai jamais démerité de ton affection. Je suis toujours l'enfant que tu aimais. C'est bien moi, pourtant, que l'on accuse de ce crime... Je ne l'ai pas commis, mais je puis me défendre... Ne prends pas de haine contre

Il est évident que le tsar Nicolas, avec toute l'activité de son gouvernement et de ses conseils, ne possède que des lumières très incomplètes sur l'état de ses armées et de ses flottes. La gestion des fonctionnaires, la bonne tenue des arsenaux, des équipements et des habillements, auraient eu une plus grande utilité que l'occupation des plaines désolées de la Mandchourie. Tout fait penser que cette guerre sera le point de départ d'une évolution de la Russie vers des formes plus libérales et vers certaines institutions représentatives que la tsarine, depuis longtemps, a la pensée de créer autour de lui pour s'appuyer et pour s'éclairer.

Nous ne pouvons pas douter que la grande Russie ne souffre, en effet, amèrement de ses insuccès et qu'elle ne comprenne la nécessité de mettre son organisation plus en rapport avec les tendances de l'esprit moderne et avec l'état général des nations civilisées. Que de progrès il y a à réaliser dans ce vaste empire pour le bonheur, la prospérité et la puissance des multitudes humaines qu'il renferme, plutôt que de chercher toujours à s'étendre davantage au dehors !

On est amené à faire des réflexions analogues au sujet du gouvernement de l'empereur d'Allemagne, qui, à cette heure, tient dans sa main l'avenir de la neutralité et les destinées d'une grande partie de l'Europe. Il est certain que, par la seule volonté de Guillaume II, des résolutions d'une gravité extrême pourraient être prises d'un moment à l'autre, à l'insu de l'Europe et de l'Allemagne elle-même, qui se trouveraient tout d'un coup placées en face des éventualités les plus redoutables. Dans ces conditions, la vie des peuples n'a que peu de garanties, et les interviews des diplomates nous offrent une valeur bien incertaine.

Nous déplorons de voir le public européen si

» moi... Ne me méprise pas... Ne me maudis pas... Garde-
» moi ton amour... Je ne suis pas coupable... Je suis seu-
» lement très malheureux, je souffre... beaucoup... Je
» souffre horriblement ! »

Et il ne mentait pas. Il souffrait. Cela était vrai. Cela se voyait à ses yeux troublés, aux plis de sa lèvre qui s'abaissait comme si elle avait été alourdie par des sanglots.

— Mon fils ! mon Jean ! disait la mère.
Que s'était-il donc passé ? D'où pouvait venir contre le jeune homme une aussi infâme accusation ?

S'il était innocent, et il devait l'être, tout en elle lui criait cette innocence, pourquoi prenait-il tant de soins à cacher son nom, son identité ?

S'il ne l'était pas, s'il était coupable, alors pourquoi cette amère tristesse et ce si grand désespoir ?
Son fils coupable ?

Non, non, elle ne croyait pas cela, par exemple !
Alors, sa résolution fut prise. Elle réunirait ses économies. Elle partirait. Elle irait en France. Elle verrait ce Bernard. En se trouvant devant lui, le doute ne serait plus permis.

Elle se garda bien de montrer ce journal, ce portrait, aux gens qui pouvaient reconnaître son fils...

Elle n'en parla, non plus, à personne.
Et un jour on la vit partir, passer silencieuse devant les misérables cabanes des bergers, sur la montagne, ne

mal instruit, amusé par des informations fausses et illusoires. On dit que cette guerre sera longue, très longue, et qu'il faut recommander la patience. Oui, vous pouvez surtout conseiller la patience aux morts qui couvrent les rives du Yalou et qui flottent dans les eaux des mers de la Chine. Quant à nous, nous souhaitons, avec une impatience qui grandit de jour en jour, un accommodement salutaire entre les belligérants, et c'est à cette œuvre d'accommodement que peuvent s'employer les amitiés et les alliances ; car, plus la guerre se prolongera, plus la neutralité sera exposée à courir de terribles aventures.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Aux sociétés d'agriculture de la Suisse romande. — La réunion des délégués de la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande, aura lieu à Saignelégier, les mardi et mercredi, 7 et 8 juin prochain.

La Société des Franches-Montagnes prépare à ses hôtes de deux jours une réception simple mais cordiale. Le Jura bernois ayant l'honneur de recevoir cette année les délégués de toute la Suisse romande, il importe que les Sociétés d'agriculture de notre petit pays envoient un grand nombre de participants à la réunion de Saignelégier.

Chers amis agriculteurs ! Venez nombreux nous rendre visite les 7 et 8 juin ! Vous emporterez un bon et durable souvenir des quelques heures passées dans ce district des Franches-Montagnes, encore trop peu connu, mais qui cherche à sortir de son isolement par la construction des voies ferrées Saignelégier-La Chaux-de-Fonds et Saignelégier-Glovelier qui vous conduiront rapidement au chef-lieu franc-montagnard.

Gothard. — Le Conseil d'administration de la Compagnie du Gothard a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires convoquée pour le 25 juin, à Lucerne, de voter un dividende pour 1903 de 34 fr. par action, soit 6,8 %.

Tireurs suisses à Turin. — Au tir national italien de Turin, Stählin (St-Gall), a obtenu le 2^{me} prix à la cible Victor-Emmanuel, et Schellenberg (Schlatt), le 3^e. Ce dernier s'est classé 1^{er} et Stählin 3^e à la cible Helena. Roderer a été proclamé champion du revolver, dans la 1^{re} catégorie, Schellenberger a été classé quatrième.

Le Club suisse et la ville de Turin ont offert un banquet aux tireurs suisses.

Berne. — Un double assassinat. — Dimanche soir, à Rossemaison (Jura-bernois), un jeune homme de 22 ans, Emile Cortat, sortit de la chapelle du village, pendant la prière, en disant : « Je

répondant point aux questions qu'on lui adressait, allant son chemin, tête baissée, enveloppée de son long manteau de veuve que le vent des hauteurs faisait flotter autour d'elle comme de grandes ailes lugubres.

Elle traversa le village de Zicavo ayant sous son bras un paquet de hardes enveloppé dans une serviette.

Et elle s'en alla vers la ville.

Le lendemain même, elle s'embarquait.

Partout on la remarquait et on la montrait du doigt, tant elle était sombre.

Elle, toute à ses angoisses de mère frappée au plus intime de son cœur, n'entendait rien, ne voyait rien.

Elle fit le voyage comme dans un songe, mais ce songe était un canchemar.

Parfois, la nuit, elle se réveilla, après des visions sanglantes et terribles où elle voyait la tête de son fils, cette tête chérie, tant caressée, rouler sur l'échafaud.

Elle s'essuyait le front.

Elle prenait alors le journal d'où venaient ses larmes et de nouveau examinait le portrait avec une attention maladroite.

— Est-ce lui ?... Ce ne peut être lui !...

L'éternelle question à laquelle elle ne trouvait pas de réponse.

A Marseille, elle ne songea même pas à s'arrêter.

C'était la première fois qu'elle quittait l'île natale, qu'elle mettait le pied sur la terre de France !

ne puis plus rester ici ». Il se rendit dans une maison écartée où vivaient seules les sœurs Joséphine Cattat et Catherine Hublard, âgées de 77 et 71 ans. « Où est ta sœur ? » demanda-t-il à Joséphine. « A la chapelle », lui fut-il répondu. Il attendit le retour de Catherine Cattat, qui du reste ne tarda pas.

Cortat invita alors les deux femmes à prier avec lui 26 à 30 pater ; l'une d'elle devait rester dans la chambre, l'autre devait aller dans la grange, lui-même déclara qu'il irait prier à l'écurie. Joséphine resta donc dans la pièce et Catherine, suivie par le jeune homme, s'en fut à l'endroit qu'il lui avait désigné pour faire ses prières.

En passant dans la cuisine, Cortat prit dans le tiroir de la table un couteau dont il essaya le tranchant ; puis il rejoignit Catherine Hublard à l'entrée de l'écurie, où il se rua sur elle comme une bête fauve, en la frappant de plusieurs coups à la tête et au cou.

Laissant la malheureuse baignée dans son sang, il rentra dans l'appartement ; à la cuisine il choisit, dans le même tiroir, un couteau plus pointu, et, ainsi armé, il s'élança sur Joséphine Cattat, agenouillée dans la chambre.

« Il me faut 300 francs, dit-il. Donne-les moi. »

Mais la septuagénaire refusa énergiquement. Furieux, Cortat terrassa la pauvre vieille d'un coup de poing et la frappa au cou d'un coup de couteau qui lui trancha l'artère carotide. Joséphine Cattat ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Quant à Catherine Hublard, elle n'est pas morte ; malgré ses horribles blessures, elle avait pu suivre l'assassin d'assez près et l'avait vu frapper sa sœur, sans pouvoir lui porter secours.

Cortat a été arrêté dans les champs par quelques personnes qui s'étaient mises à sa poursuite. C'est un jeune homme qui vivait seul avec sa mère ; il a été jusqu'ici d'une conduite exemplaire. Il n'était nullement dans le besoin.

Le meurtrier avait passé l'après-midi aux Viviers, près de Delémont, où il était allé tirer avec la Société du Grutli. Il a reçu le brevet de sergent-major de l'armée fédérale, à l'âge de 22 ans, ce qui est un bon certificat. Aussi ne peut-on s'expliquer ce qui l'a poussé à commettre son crime. Il avait eu plus que d'habitude et on pense qu'il a été frappé tout à coup de la folie alcoolique qui l'a empêché de se rendre compte de l'horreur de ses actes. Aujourd'hui son état fait peine à voir.

Vaud. — Mort subite. — Un étranger en séjour au Grand Hôtel de Caux, M. von Cutt, de Fribourg en Brisgau, parti de Caux, dimanche matin, par le chemin des Gresalley et le col de Jaman, pour aller rejoindre le col de Jaman, est tombé mort, frappé d'une attaque d'apoplexie se-

lon les uns, d'une rupture d'anévrisme selon les autres, avant d'avoir pu atteindre le col. Deux touristes descendant à Montbovon ont trouvé son corps et ont avisé la station de Jaman. Une enveloppe découverte sur le corps a donné son adresse à Caux. On le transporta à la gare de Jaman, d'où vers les neuf heures du soir, un train spécial le ramena à l'hôtel.

Un autre étranger qui avait été dernièrement victime d'un accident, a succombé dimanche à ses blessures. Son corps sera ramené à Coblenz.

— *Industrie laitière.* — L'Union des laitiers du canton de Vaud a eu son assemblée générale au café du Musée, à Lausanne, sous la présidence de M. Du Bois, directeur de la Condenserie d'Yverdon. Plus de 120 laitiers venus de toutes les parties du canton y assistaient. L'assemblée tout d'abord a reconnu l'absolue nécessité, vu le rendement supérieur du lait en été, d'établir, pour les contrats de lait, deux prix, l'un pour l'été, l'autre pour l'hiver, comme cela se fait d'ailleurs depuis longtemps dans la Suisse allemande, où acheteurs et producteurs s'en trouvent fort bien. Cette décision a été prise à l'unanimité des membres présents.

Une discussion fort intéressante s'est ensuite engagée au sujet des prix du lait pour cette année et sur les rendements de la fabrication, comparée aux prix des fromages. A l'unanimité également, après avoir tenu compte des conditions difficiles par lesquelles passent les produits laitiers actuellement, et les énormes stocks de fromages qui vont maintenir les prix à la baisse, on a décidé de fixer les prix moyens d'achat, tout en prenant en considération les diverses conditions particulières et locales, à onze centimes pour les mois d'été, ces prix étant en harmonie avec ceux des beurres et fromages.

Argovie. — Empoisonnés par de la viande. — Plusieurs habitants de Wätterwil, près de Zofingue, sont tombés malades pour avoir mangé de la viande d'un cheval dont l'inspecteur du bétail avait ordonné l'enfouissement. Une jeune femme, mère de trois enfants, a succombé.

Que lui importait !

Elle prit le premier train qu'on lui indiqua, resta les mains sur les genoux, les yeux clos, pendant tout le parcours, ensevelie dans son rêve.

Et à Mende, elle descendit.

Où était le Palais de Justice ?

Elle se fit renseigner. Elle y courut. On se retournait sur son passage, tant elle était étrange dans ses vêtements inconnus, tant elle paraissait triste.

Et au Palais, assise sur le banc, elle attendait.

Le juge entra, la remarqua, disparut dans son cabinet.

En même temps on entendit un coup de sonnette, et l'huissier s'empresait d'accourir à l'appel de M. de Montaignon.

Quelle est cette femme ? Elle est convoquée ?

— Une étrangère. Je ne pense pas que monsieur le juge l'ait convoquée.

— Pourquoi vient-elle ? Vous l'a-t-elle dit ?

— Elle voudrait être confrontée avec Bernard.

— Encore une qui croit le reconnaître.

Et le magistrat haussa les épaules.

Il en avait tant vu, de ces gens qui se faisaient forts de mettre un nom sur ce mystérieux inconnu, il en avait tant faites, de ces confrontations, qu'il n'y croyait plus. Il n'avait plus confiance. Cela devenait une corvée pour lui.

lon les uns, d'une rupture d'anévrisme selon les autres, avant d'avoir pu atteindre le col. Deux touristes descendant à Montbovon ont trouvé son corps et ont avisé la station de Jaman. Une enveloppe découverte sur le corps a donné son adresse à Caux. On le transporta à la gare de Jaman, d'où vers les neuf heures du soir, un train spécial le ramena à l'hôtel.

Un autre étranger qui avait été dernièrement victime d'un accident, a succombé dimanche à ses blessures. Son corps sera ramené à Coblenz.

— *Industrie laitière.* — L'Union des laitiers du canton de Vaud a eu son assemblée générale au café du Musée, à Lausanne, sous la présidence de M. Du Bois, directeur de la Condenserie d'Yverdon. Plus de 120 laitiers venus de toutes les parties du canton y assistaient. L'assemblée tout d'abord a reconnu l'absolue nécessité, vu le rendement supérieur du lait en été, d'établir, pour les contrats de lait, deux prix, l'un pour l'été, l'autre pour l'hiver, comme cela se fait d'ailleurs depuis longtemps dans la Suisse allemande, où acheteurs et producteurs s'en trouvent fort bien. Cette décision a été prise à l'unanimité des membres présents.

Une discussion fort intéressante s'est ensuite engagée au sujet des prix du lait pour cette année et sur les rendements de la fabrication, comparée aux prix des fromages. A l'unanimité également, après avoir tenu compte des conditions difficiles par lesquelles passent les produits laitiers actuellement, et les énormes stocks de fromages qui vont maintenir les prix à la baisse, on a décidé de fixer les prix moyens d'achat, tout en prenant en considération les diverses conditions particulières et locales, à onze centimes pour les mois d'été, ces prix étant en harmonie avec ceux des beurres et fromages.

Argovie. — Empoisonnés par de la viande. — Plusieurs habitants de Wätterwil, près de Zofingue, sont tombés malades pour avoir mangé de la viande d'un cheval dont l'inspecteur du bétail avait ordonné l'enfouissement. Une jeune femme, mère de trois enfants, a succombé.

ÉTRANGER

La guerre.

La destruction de Dalny. — On mande de Ché-fou qu'une centaine de réfugiés chinois venant de Dalny sont arrivés mardi. Ils sont tous d'accord pour déclarer que les Russes avaient évacué cette ville avant le 28. Aussitôt après le départ des Russes, les bandits ont attaqué la ville et l'ont mise au pillage.

La légation du Japon à Paris a fait la communication suivante :

« Le général Oku annonce que Dalny a été occupé le 30 mai ; environ 100 magasins, les casernes les plus près de la baie et la station de chemin de fer n'ont pas été endommagés. Deux cents wagons sont encore utilisables, mais tous les petits ponts de chemin de fer dans le voisinage ont été détruits. Toutes les jetées sont intactes, seule la grande jetée a subi quelques dommages. »

— *Défense de Port-Arthur.* — Une dépêche de Moukden dit que dans la nuit du 28 les Japonais ont de nouveau tenté d'obstruer la passe de Port-Arthur, à l'aide de navires marchands, mais ils ont été découverts par les projecteurs russes. Une canonnière et deux torpilleurs japonais ont été coulés. Les navires marchands se sont alors retirés.

Suivant des informations parvenues à Moukden, les troupes du général Stössel occupent des positions stratégiques près de Port-Arthur, sous la protection des canons des batteries avancées de la place.

La défaite
dépêche de To
général Kuroki
de Kouropatk
route de Feng
aurait aban
de Hai Tcheng
nous seraient t

Les nouvelles
toujours sujet
fois que, si de
prisonniers, il
engagement d'
pas de bataille
métier d'éclair

France.
bruit a couru
deux officiers,
impliqués dans
de l'officier d'
été également
sistait à la dis
à ce sujet par
pondre. Au mi
même discrétio
impossible de
reproduit que
fondé.

Angleterre.
— De Douvres
Le vapeur a
de la Manche
agités au som
mer, à plusie
connu sous le
Le capitaine
cueil, y trou
recueillis par

Les malheu
vaient pas ma
tent que leur
row in-Farnes
et s'était brie
giée.

Les naufrag
ou ils ont été

CANTON

Médecine
St-Denis, vien
vant la Comm
son examen p
cin-chirurgien.

Nominati
chert, de Mora
tion suisse à
Conseil fédéral
politique fédé

Incendie
medi un incen
à Hasle, com
est resté dans
pas assuré, en

G I

Les const
nal fédéral
Tribunal fédé
M. l'avocat Du
du Conseil d'
pension de la
Bulle. L'expr
prévue dans u
que le Conse
rejeté à une fo
Notre Com
chance, car, d

La défaite du général Kouropatkine. — Une dépêche de Tokio, reçue à Rome, annonce que le général Kuroki aurait complètement défait l'armée de Kouropatkine près de Tou men-tse, sur la route de Feng-Hoang à Hai Tcheng. Les Russes auraient abandonné toutes leurs positions à l'est de Hai Tcheng. De nombreux cosaques et des canons seraient tombés entre les mains des Japonais.

Les nouvelles japonaises passant par Rome sont toujours sujettes à caution. Il faut ajouter cette fois que, si de nombreux cosaques ont été faits prisonniers, il ne s'agirait probablement que d'un engagement d'avant-garde, les cosaques ne livrant pas de batailles, mais remplissant seulement leur métier d'éclaireurs ou de troupes de couverture.

France. — Affaire Dreyfus. — Mardi, le bruit a couru dans les couloirs de la Chambre que deux officiers, un commandant et un capitaine, impliqués dans l'affaire qui a amené l'arrestation de l'officier d'administration Dautriche, avaient été également arrêtés. Le général André, qui assistait à la discussion de la loi militaire, interrogé à ce sujet par plusieurs députés, a refusé de répondre. Au ministère de la guerre, on observe la même discrétion, en sorte qu'il est matériellement impossible de savoir si ce bruit, qui ne doit être reproduit que sous toutes réserves, est ou non fondé.

Angleterre. — Trois jours sur un écueil. — De Douvres au *Petit Journal* : Le vapeur anglais *Type*, se trouvant à l'entrée de la Manche, aperçut des signaux de détresse agités au sommet d'un rocher perdu en pleine mer, à plusieurs milles de la côte anglaise et connu sous le nom de North Bishop Rock.

Le capitaine du vapeur s'étant approché de l'écueil, y trouva cinq hommes qui furent bientôt recueillis par une baleinière.

Les malheureux, complètement exténués, n'avaient pas mangé depuis trois jours. Ils racontèrent que leur navire, l'*Edith-Crossfield*, de Barrow-in-Furness, avait fait naufrage lundi dernier et s'était brisé sur le rocher où ils s'étaient réfugiés.

Les naufragés ont été conduits à Saint-David, où ils ont été soignés.

CANTON DE FRIBOURG

Médecine. — M. Louis Chaperon, de Châtel-St-Denis, vient de subir, avec grand succès, devant la Commission fédérale siégeant à Lausanne, son examen pour l'obtention du diplôme de médecin-chirurgien.

Nomination fédérale. — M. Paul Dinichert, de Morat, secrétaire de 2^e classe à la Légation suisse à Paris, vient d'être nommé par le Conseil fédéral secrétaire-adjoint au Département politique fédéral.

Incendie. — Dans la nuit de vendredi à samedi un incendie a détruit la maison Schumacher à Hasle, commune de St-Ours. Tout le mobilier est resté dans les flammes; on croit qu'il n'était pas assuré, en tous les cas insuffisamment.

GRUYÈRE

Les constructions bulloises au Tribunal fédéral. — Dans sa séance de mercredi, le Tribunal fédéral, à l'unanimité, a, sur recours de M. l'avocat Dupraz, de Romont, annulé la décision du Conseil d'Etat de Fribourg ordonnant la suspension de la construction de M. Mourlevat à Bulle. L'expropriation de cet emplacement était prévue dans un projet d'avenue Ecu-gare, projet que le Conseil général de Bulle a récemment rejeté à une forte majorité.

Notre Conseil d'Etat n'a vraiment pas de chance, car, depuis quelques mois à peine, c'est

la troisième fois que le Tribunal fédéral est appelé à statuer sur ses arrêtés et que chaque fois il les a annulés. Nous avons ainsi vu le recours des Banques contre l'arrêté de la loi sur les capitaux; le recours de M. l'avocat Wolhauser, de Heitenried, contre l'arrêté lui refusant l'exercice du barreau dans le canton et nous avons la nouvelle leçon de mercredi.

Tout cela donne une bien singulière idée de l'esprit de justice qui règne en pays de Fribourg. Et ces faits, se produisant aussi fréquemment, doivent sans doute provoquer de suggestives réflexions dans le peuple, lequel tient à peu près ce raisonnement: de deux choses l'une! ou nos lois cantonales sont en contradiction avec la Constitution fédérale, il faut alors les réviser, ou bien il y a infraction dans leur application! Mais le peuple qui a l'esprit aussi subtil que sain sait parfaitement où est le mal.

Nous avons déjà dit, au moment de la suspension des travaux, que les plans de la construction Mourlevat étaient bien conformes au plan général d'alignement de la Ville, ce dernier approuvé par le Conseil d'Etat lui-même, et que le projet de bâtisse avait reçu toutes les autorisations requises par la loi. Or, par suite de l'intervention du Conseil d'Etat, le propriétaire a été lésé dans ses intérêts. Et c'est ici que l'affaire se corse. Qui donc payera l'indemnité à laquelle a légitimement droit le propriétaire? Qui donc, si ce n'est la Caisse cantonale. Or, les finances cantonales étant alimentées par les contribuables, ce sera encore le peuple, tout bonnement, qui supportera les frais de l'équipée. C'est simple, mais est-ce juste?...

Le jugement du Tribunal fédéral aura un autre effet encore. C'est un superbe camouflet au nez des roquets gouvernementaux qui, à journée faite, critiquent nos autorités communales quand ils ne se contentent pas de débiter la population bulloise. C'est naturellement le *Messageur* qui se charge de cette besogne, avec le goût et le tact qui le distinguent quand il s'occupe de choses qui ne le regardent pas. Naguère encore, à propos de constructions, cette feuille croyait spirituel de dire la muflerie ci-après:

Bulle essie de suivre le mouvement, mais il n'y réussit qu'à demi. Aucun bâtiment ne peut s'élever sans qu'il y ait retards et procès; — on l'a bien vu au sujet du bâtiment Decroux. — A l'heure actuelle, deux ou trois constructions sont en panne. A quoi cela tient-il? Nous ne pouvons nous prononcer maintenant et surtout nous ne voudrions pas influencer les procès en cours. Mais divers symptômes semblent nous dire que si la ville de Bulle a tant de peine à se développer, si il y a un si grand malaise, — que l'on ne rencontre pas ailleurs dans notre Gruyère — le régime politique local n'y est pas étranger. L'édilité n'a pas eu pour les intérêts locaux tout le tact, le doigté et surtout la sagesse administrative que nous aurions pu en attendre. Le régime local de notre ville a semé ce que nous récoltons aujourd'hui.

Et oui, nous récoltons aujourd'hui le jugement du Tribunal fédéral et, du coup, vous voilà servis, messieurs du *Messageur*!

Concert. — Notre excellente fanfare a donné, jeudi, un régal musical à la population bulloise. Commencé à l'aube par la diane traditionnelle et toujours très goûtée, le concert a continué à la sortie de l'Office, aux environs de la Promenade. Un public nombreux a applaudi l'exécution parfaite, distinguée même, de nombreux morceaux et chacun se plaît à constater les progrès croissants de notre corps de musique, sous la savante direction de M. Canivez.

Le temps pluvieux de la veille et incertain de jeudi matin a fait renvoyer la fête champêtre de Bouleyres à plus tard.

Une bonne nouvelle encore. On nous dit que le distingué corps de musique de Fribourg, la *Landwehr*, sera de passage à Bulle, dimanche 5 juin. Il y aura concert sur la Promenade, dans la matinée, de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2. La *Landwehr* se rend

à Corbières, l'après-midi du même jour, où une fête champêtre aura lieu à l'hôtel de la Croix-Blanche.

Un aveu. — Enfin, le *Messageur* consent à ouvrir les yeux et commence à rendre justice à qui de droit! Son aveu est précieux et sera certainement enregistré avec satisfaction par nos autorités communales, car ont-elles été assez vilipendées et bafouées pour avoir recherché avant tout les intérêts de la ville, en même temps que ceux des C. E. G., puisqu'ils auront prochainement pour leur gare un emplacement qui satisfera les plus difficiles.

Il s'agit en effet de l'emplacement de la future gare des C. E. G. Après quelques généralités sur les travaux en cours, le *Messageur* ajoute ce qui suit:

Il y a un immense et solide monticule de terre et de roche qu'il s'agit de « décaper » en face de la gare de B.-R. Ce travail achevé, les C. E. G. posséderont pour l'établissement de leurs voies, garages et gare aux marchandises, une vaste et spacieuse place que pourrait lui envier à l'avenir, plus d'une entreprise, logée à l'étroit dans le giron immédiat de la gare.

Ah! oui, nous sommes parfaitement d'accord! Il est plus que temps que nous soyons délivrés d'une situation plus qu'intolérable. Mais remettons les choses au point et rappelons encore une fois que ce n'est pas la Ville qui est cause des retards si malheureux, elle qui a toujours réclamé envers et contre tous la solution finalement imposée par les Autorités fédérales, mais bien ceux qui, par un entêtement incompréhensible, ne voulaient pas admettre cette solution.

Il n'est plus temps d'égarer l'opinion publique par des attaques mal déguisées. Chacun sait maintenant à quoi s'en tenir.

Mutualité. — Voici le programme de la fête du 25^e anniversaire de la société fribourgeoise de secours mutuels *Le Moléson*, à Genève, qui aura lieu le 5 juin:

9 h. 30. — Rendez-vous des membres de la Société, au local, Café Wiederkehr, 12, Chantepoulet.

10 h. — Départ du local pour aller à la gare recevoir les délégués des sociétés invitées, et les amis venant du dehors.

11 h. — Réception officielle, au local, de toutes les sociétés et de tous les invités.

11 h. 30. — Cortège en ville.

12 h. 30. — Banquet. — Discours.

Concert donné par « La Lyre Eaux Vivienne ».

N. B. — Le banquet aura lieu dans le Hall de l'école de la Gare, et non à l'ancien Hôtel Bellevue.

BOUJADES, BONS MOTS, ETC.

Doux ménage, contrition après une dispute:

— Ce que je regrette le plus, c'est de t'avoir jeté une assiette à la tête.

— Moi aussi, ça dépareille la douzaine.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS, 1900

ALCOOL DE MENTHE RICQLES

de
(Le seul Alcool de Menthe véritable)

CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU

Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC
les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRIE

EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

Exiger le Nom de RICQLES

Le meilleur dépuratif fortifiant

qui puisse rivaliser avec l'huile de foie de morue est le Sirop au brou de noix, phosphates et fer de F. Golliez, pharmacien, à Morat. Agréable au goût, il est facile à prendre et est supporté par les estomacs les plus délicats. Le flacon 3 fr., la bouteille fr. 5.50. Seul véritable avec la marque des « 2 palmiers ».

Dépôt général: Pharmacie Golliez, Morat.

CHAUX HYDRAULIQUES DE VALLORBE
(SOCIÉTÉ DES USINES DES GRANDS CRÊTS)

EXPOSITION D'UN BLOC DE BÉTON

Un bloc de béton de 2600 kg. au dosage de cent kg. de chaux hydraulique (marque Simplon) par mètre cube de tout venant du lit de la Baie de Clavens (blocs roulés non compris) est exposé au chantier de MM. J. FISCHER et EDOUARD, fils, à Fribourg. Il provient du massif de fondation des piles provisoires destinées à supporter les échafaudages du viaduc de Brent sur la Baie de Clavens (arche de 44 m. d'ouverture).
L'attention de MM. les ingénieurs, architectes et entrepreneurs est particulièrement attirée sur cette exposition.
Attestation de M. Cosandey, ingénieur du Pont de Brent, à disposition. (H23271L)[584]

On demande à louer un local

peuvent servir d'atelier, le dit situé, si possible, dans la ville. — Adresser offres avec prix sous U 1804 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. [579]

On demande

de suite un bon ouvrier-boulangier. S'adresser à M. MULLER, boulangier, Gessenay. (H2F)[575]

REÇU

1500 Chapeaux paille

au magasin TOBIE BEC

Grand' Rue, 32

o BULLE o

Chapeaux pour enfants à 40, 60, 90 cent., 1 fr., 1 fr. 20, 1 fr. 50, 1 fr. 70, 2 fr. et jusqu'à 6 fr. 50.

Chapeaux pour hommes, 75 cent., 1 fr., 1 fr. 50, 1 fr. 80, 2 fr., 2 fr. 80, et jusqu'à 16 fr.

Paille broyée; palmier, rotin et panama. [896]

Il n'est plus nécessaire d'acheter des chapeaux de paille ne se prêtant pas à la forme de la tête, le magasin possédant un conformateur, machine permettant de donner aux chapeaux la forme désirée.

Le meilleur Dépuratif du sang

SANG

Salsepareille Model

de la Pharmacie Centrale de Genève le meilleur et le plus agréable remède contre

Boutons, Dartres,

épaississement du sang, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, etc. — Envoi dans le monde entier. Des milliers de lettres et attestations reconnaissantes de tous les pays.

Agréable à prendre.

1/2 lit., 3.50 fr.; 1/4 lit., 5 fr.; 1 lit., 8 fr. (une cure complète).

Demandez expressément : **SALSEPAREILLE MODEL** avec la marque de fabrique.

Chez P. GAVIN, pharmacien, BULLE [349]

Râteaux [566]

Fourches

FAUX Morteau, Ballaigues coupe garantie

Manches de faux

Coffings

Pierres à aiguiser

Agence agricole

AUG. BARRAS, BULLE

Mises de fleuries.

Mardi 7 juin, les Frères TERCIER, dit à Bernard, à Vuadens, exposeront en mises publiques, sur place, et par lots, les fleuries en foïn et regain d'environ 10 poses d'excellent terrain à proximité du village. Favorables conditions et terme de paiement. Rendez-vous des mises à 1 heure du jour à la Maison de Ville du dit lieu. [581]

A VENDRE

dans la Basse-Gruyère, une belle propriété comprenant deux maisons, chacune avec eau à proximité, 12 poses de bonne terre, une maraîche, une quantité d'arbres fruitiers et deux parcelles de terrain boisé. S'adresser au bureau du journal. [567]

Chemin de fer Bulle-Romont.

La Compagnie du chemin de fer Bulle-Romont rappelle que la circulation sur la voie ferrée, spécialement en gare de Bulle, est formellement interdite aux personnes non autorisées, ce sous peine d'amende, et qu'en cas d'accident elle décline toute responsabilité. [578]

Hôtel de la Croix-Blanche

CORBIÈRES

Dimanche 5 juin 1904 :

Fête champêtre

le soir illumination.

Depuis midi

GRAND CONCERT

donné par la musique de Landwehr de Fribourg.

Invitation cordiale.

F. Ruffieux.

En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée au 12 juin.

Matériaux de construction, Vaulruz

Tuiles d'Altkirch et du pays
Chaux, Gypse, ciment
Briques et Planelles diverses
Prix très avantageux

CROIX-VERTE & GARES

Drains, Briques et tuyaux en ciment de Lys
Briques et terres réfractaires
Engrais chimiques.
Ph. BORCARD & Cie. (562)

Bains de Montbarry

Eau analogue à celle du Gurnigel

NOUVEL AGRANDISSEMENT

L'honorable public de Bulle et des environs est informé que les bains sont ouverts dès ce jour.

Massage — Ventouses — Pédicure

Nouvelle installation de douches, bains de vapeur et bains turcs.

RESTAURATION

Se recommande :

M^{me} V^{ve} Bettschen. [571](H287B)

Contre l'Anémie,

Faiblesse et

Manque d'appétit

essayez le véritable

COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

(Marque des 2 palmiers.)

30 ANS DE SUCCÈS. 10 diplômes et 22 médailles.

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de fr. 2.50 et 5.

A vendre :

une jolie poussette en bon état. S'adresser au bureau du journal.

A vendre :

un chien basset, âgé de 16 mois, garanti pour les tannières. [583]
S'adresser à M. Edmond LAUB, près du Tirage, à Bulle.

A louer :

un appartement, rue de Vevey. S'adresser à Jules PASQUIER, ferblantier, Bulle. [514]

Vêtements sur mesure

pour messieurs et jeunes gens. en pure laine.

Complets depuis 35 fr.

Grand choix de beaux échantillons, franco sur demande. Coupe élégante. Travail soigné. Prix modérés.

J. IMBERDORF marchand-tailleur, La Tour.

Mises publiques.

Lundi 6 juin 1904, à 3 heures du jour, Joseph PONTHEZ exposera en vente par voie de mises publiques, à l'Auberge de l'Abbaye de Montherod s/ Lausanne, sa propriété comprenant

une grande scierie

divisée en 3 corps de bâtiment.

Bordereau industriel, force hydraulique de 25 chevaux, pouvant être utilisée pour n'importe quelle industrie, ainsi que trois poses de terrain attenant. (H2F)[532]

Entreprise de bâtiments :

gypserie, peinture, décoration, cimentage.

Travail prompt et soigné.

DÉPÔT de chaux de Noiraigue, chaux lourde, ciments prompt et lent, gypse, carrons en ciment.

H. LEVRAT, Vilars-d'Avry

Joseph TOMAZINI, Riaz.

On demande

un bon domestique de 18 à 25 ans, sachant traire. S'adresser à A. OVERNEY, café des Trois-Suissees, Travers. (H2F)[585]

Réparations de Faucheuses

de tous systèmes.

Pièces de rechange.

Huile pour faucheuses.

Prix modérés.

Se recommandent :

EICHENBERGER & Cie au Gaz. Bulle. [587]

Mises publiques.

L'Office des faillites de la Gruyère exposera à vendre, jeudi 9 courant, à dix heures du matin, devant l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, une bonne jument rouge, 8 ans et une voiture à ressorts neuve à patentes. [H298B][589]

Le même jour, dès 9 heures, ainsi que les jendis suivants, à la Grand'Rue, l'Office vendra divers marchandises en épicerie, telles que café, riz, pommes, savons divers, bougies, allumettes, torchons et brosses rizette, pipes, graisses de char, grand choix de vieux cigares et tabac divers, etc.

Chez DEY, maréchal

MARSENS

Réparations de faucheuses.

Pièces de rechange

pour tous systèmes.

Couteaux neufs et remontage.

Meules et Huile.

Prix modérés. [586]

A louer :

un logement comprenant 3 chambres, cuisine, cave et bûcher. S'adresser au bureau du journal. [588]

Grand match aux quilles

150 fr. de prix

(15 à 20 prix)

Passes de 3 coups : 50 cent.

Dimanches 5, 12 et 19 juin 1904

à l'Hôtel de La Tine.

Invitation cordiale.

Madame BOSSON. [576]

La scierie électrique

de l'entreprise du M. O. B. à Montbovon

est à vendre

en bloc ou séparément, pour être enlevée de suite. Elle comprend :

- 1 grande scie à ruban avec chariot,
- 1 dite plus petite sans chariot,
- 1 tronçonneuse,
- 1 affûteuse mécanique,
- 1 saboteuse. (n23065L)[582]

Tous les moteurs, transformateurs, etc., servant à faire marcher les dites machines.

Pour voir les machines, visibles jusqu'à la fin du mois, s'adresser à G. MAILLEFER, contremaître, à Montbovon, et pour traiter, à M. PETTAVEL, ingénieur, à Rossinières.

En 2-8 jours,

les goîtres et toute grosseur au cou disparaissent : 1 flac. à 2 fr. de mon eau antigoutteuse suffit.

Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et dureté d'oreilles, 1 flac. 2 fr.

S. FISCHER, méd. à Grub

332] (Appenzell Rh.-E.) (H1000)

MEUBLES

Le soussigné tient toujours à la disposition de l'honorable public un beau choix de meubles en tous genres et à des prix très réduits. Travail garanti.

G. Freiburghaus

ébéniste

Café des Chemins de fer

BULLE

JEUNES FILLES

On engage continuellement des

jeunes filles

à la Fabrique de chocolat de Broc. [760]

Bon salaire dès le commencement.



ABONNEMENT

Suisse... 1 an
... 6 mo
Étranger... 1 an
... 6 mo
payable d'avance

Prix du numéro :

On s'abonne dans les bureaux de presse

B...

Le journaliste

zannes, fantaisies

aussi. Il en fut

création des jour

où certaines fe

curiosité, à la c

nouvelles à sen

pour une heu

sans abonnés.

breuses feuilles

Dans la prov

revêt une autre

jours l'organe e

s'attache à sou

les défendre c

Voilà plus spéc

que. Mais il arr

ont une concep

et pour étayer

dèle dans le

ultramontains,

lent ce triste

vient une sim

exploitera selo

Le canton de

men de journal

presse > il pré

constituer le d

condamnera le

muniera, et, sa

ennemis des p

la terre.

Le zèle de c

au grotesque e

FEUILLE

Dial

Faites-la a

un quart d'heure

Le garçon sor

Attendez !

Oui, j'atten

Et elle reprit

Quelques min

Tout à coup o

des pas lourds e

La mère se lev

Et ses deux m

son cœur.

O'était le prév

Elle l'avait co

Toute sa vie p

sang colora les p

La porte s'ouv